

ACTUALITÉ

Mot du maire



Suite aux événements récents, je voudrais d'abord rassurer la population sur le fait que **la Ville prend toutes les mesures nécessaires afin de contenir la propagation du virus COVID-19**, comme le demandent le gouvernement et les autorités sanitaires. Les bureaux municipaux sont donc fermés au public, et ce jusqu'au 8 février 2021, mais évidemment vous pouvez contacter le personnel par téléphone ou par courriel, il leur fera un plaisir de vous aider ou de répondre à vos interrogations.

Deuxièmement, je viens vers vous en tant que maire pour vous demander de suivre les directives du premier ministre François Legault et de vous **abstenir de vous réunir**. J'insiste fortement pour que toutes les mesures de confinement, de couvre-feu et du respect des consignes pour l'utilisation de la patinoire soient respectées svp.

Les experts s'inquiètent du nombre de personnes infectées dans les semaines à venir. Les plus vulnérables sont les personnes âgées et celles qui souffrent déjà de problèmes de santé tels que les maladies cardiaques, le diabète, les maladies respiratoires chroniques, l'hypertension et le cancer. À ce titre, le Gouvernement du Québec a fait une série d'annonces avec des directives pour **éviter les rencontres**

sociales et pour **prendre de la distance sociale**. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont invitées à rester à la maison pour éviter la contagion. Si vous avez besoin d'aide pour votre épicerie ou pour la pharmacie, vous pouvez nous contacter à la Ville et nous vous trouverons des gens pour aller faire vos commissions pour vous.

Cette initiative a pour but de **contenir** la propagation de ce virus et d'**alléger** la pression exercée sur notre système de santé déjà en difficulté.

Je vous remercie de votre collaboration pour ralentir la progression de ce virus et assurer la sécurité de notre grande communauté.

Votre maire,
Guy Rochette

CORONAVIRUS (COVID-19)

6 jan.

NOUVELLES RÈGLES ET DIRECTIVES EN VIGUEUR

Mesures en vigueur du 9 janvier au 8 février sur l'ensemble du territoire à l'exception des territoires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James

- Mise en place d'un couvre-feu entre 20 h et 5 h**
Interdiction de se déplacer hors de son lieu de résidence
Exception pour les soins de santé, les raisons humanitaires et le travail jugé prioritaire
- Aucune visite permise**
Les personnes seules ne peuvent voir qu'une autre personne seule
- Maintien de la fermeture des commerces non essentiels**
 - Livraison et cueillette à la porte permises jusqu'à 19 h 30, au plus tard
 - Les restaurants, gyms, théâtres, cinémas, salons de coiffure et lieux de culte demeurent fermés
 - Fermeture de tous les commerces à 19 h 30, à l'exception des pharmacies et des stations-service
 - Les restaurants peuvent poursuivre la livraison après 19 h 30
- Télétravail obligatoire**
Toutes les entreprises et les tours de bureaux doivent être fermées
- Activités intérieures et extérieures**
Toutes les activités sociales, récréatives ou sportives, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, doivent se limiter à la bulle familiale ou aux personnes résidant à la même adresse
Aucune activité de groupe n'est permise
Les activités sportives intérieures sont interdites, à l'exception des cours d'éducation physique et des programmes particuliers en contexte scolaire, de l'entraînement des athlètes identifiés et des sports professionnels qui ont reçu une autorisation des autorités de la santé publique
- Renforcement des mesures dans les écoles**
 - Écoles primaires**
Réouverture le 11 janvier
Port du couvre-visage obligatoire dans les corridors et les aires communes pour tous et en classe pour les 5^e et 6^e années
Cette obligation ne s'applique pas au préscolaire
 - Écoles secondaires**
Réouverture le 18 janvier
Port du masque de procédure obligatoire en classe pour tous, sans exception

Votre gouvernement Québec.ca/covid-19 Québec

ON A TOUS UN RÔLE À JOUER



Lavez vos mains Gardez vos distances Portez le masque

Consultez les mesures quebec.ca/zone rouge

NOUS JOINDRE

BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
 Télécopieur : 418 848-1948
 Courriel : ville@lacedelageqc.ca
 Site Internet : www.lacedelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h
 Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 264-0592
Urgence (soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Québec	418 641-6004
Sûreté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389

ACTUALITÉ

Fête à madame Jocelyne



Le 27 décembre dernier, une grande dame de Lac-Delage, madame Jocelyne Houde a reçu la visite du maire, monsieur Guy Rochette et de Réjean Marquis pour lui souhaiter un joyeux anniversaire en mode COVID pour ses 90 ans! Pour l'occasion, le maire lui a remis des fleurs et un cadeau de la part de tous les membres du conseil ainsi que des employés de la Ville. Madame Jocelyne vous êtes une citoyenne en or au Lac-Delage! Bon anniversaire encore et gardez votre beau sourire et votre goût pour la musique et la danse! De toute évidence, c'est la recette pour rester jeune et belle! On vous aime XX

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les :

8 février 2021

8 mars 2021

Via zoom
<https://zoom.us/j/93279120092>



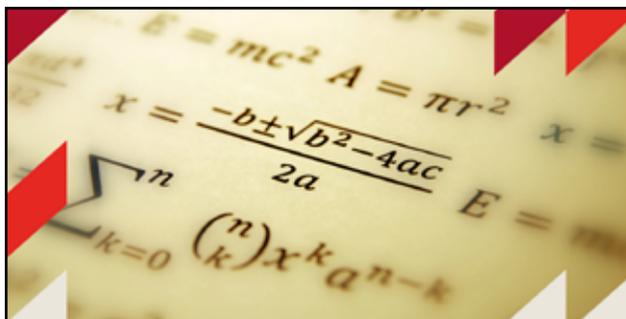
BRANCHEZ-VOUS!

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au lacedelage.qc.ca.

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements!

OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709	Fédérique Paradis	418 848-1846
Amélie Matte	418 912-8040 418 316-2528	Gaëlle Ricaud	581 984-3475
Alexie Matte	418 912-8040 418 316-2528	Florence Lemoine	418 848-0706
Florence Mercier	418 912-8321	Kassandra Blouin-Blais	418 570-4152 418 561-0084 418 848-8929
Florence Morin	418 848-0807	Lauranne Turgeon	418 848-7812
		Charlotte Lebel	418 848-1228



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

418 255-0875
lucie_bernier@hotmail.com

Lucie
Bernier

CALENDRIER DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

- Déchets
- Compost
- Recyclage
- Feuilles
- Monstres
- Chargement conteneur déchet - refuge
- Chargement conteneur recyclage -manoir + refuge



PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse ville@lacadelage.qc.ca ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.



Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

Josée Lessard
Travailleuse de milieu

Stoneham-et-Tewkesbury
Lac- Beauport/Lac-Delage
Notre-Dame-des-Laurentides

Cellulaire : 418-933-5483

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
M. Guy Rochette
mairie@lacadelage.qc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



Conseiller #1
Responsable des finances, administration et communication
Mme Jannys Landry
jlandry@lacadelage.qc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et botins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



CONSEILLER #4
Responsable aux loisirs et à la culture
M. Alexandre Poupart
apoupart@lacadelage.qc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



CONSEILLER #2
Responsable des travaux publics et voirie
M. Alexandre Morin
amorin@lacadelage.qc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



CONSEILLER #5
Responsable de la sécurité publique
Mme Christiane Gosselin
cgosselin@lacadelage.qc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



CONSEILLER #6
Responsable de l'environnement
M. Jonathan Baker
jbaker@lacadelage.qc.ca

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et règlementation;
- Diagnose du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



CONSEILLER #3
Responsable de l'urbanisme
M. Marc Boiteau
mboiteau@lacadelage.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.

Donnez vie à vos projets!



Trouvez sous un même toit les conseils et les outils pour vous aider à réaliser vos projets, petits et grands.

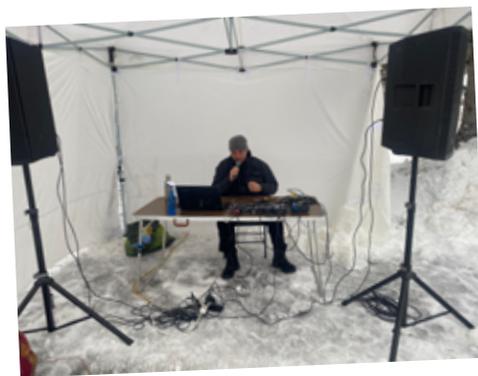
Desjardins
Caisse de Charlesbourg

418 626-1146 |

Fête de Noël des enfants

Une fête de Noël en pandémie réussie au Lac-Delage le dimanche 15 décembre dernier. Les enfants étaient particulièrement heureux que le Père Noël ne les ait pas oubliés cette année malgré le contexte difficile. De voir la joie et la magie dans les yeux des enfants apporte toujours du réconfort et du bonheur dans les cœurs des grands.

Merci à tous les bénévoles et les employés, ainsi qu'à nos précieux collaborateurs pour cette fête, soit monsieur Réjean Marquis notre chanteur, le Manoir du Lac-Delage, la caisse Populaire de Charlesbourg, le député Portneuf-Jacques-Cartier, monsieur Joël Godin ainsi que le député de Chauveau monsieur Sylvain Lévesque, ainsi que le Tim Horton.



**JOCELYNE
DESGAGNÉ**
COURTIER IMMOBILIER

*Lac-Delage,
c'est aussi
chez-nous!*

EFFICACITÉ | CONFIANCE | EXPERTISE

Cellulaire :
418.805.0165

jocelynedesgagne.com
info@jocelynedesgagne.com

Bureau :
418.948.1000

1030 boulevard du Lac, suite 1
Lac-Beauport, Qc G3B 1X5



Épaisseur de la glace minimale requise

Chaque année, environ 7 Québécois perdent la vie par noyade pendant l'hiver. Dans la majorité des cas, les décès se produisent en marchant, en jouant au hockey, en pêchant ou en faisant de la motoneige sur la glace d'un cours d'eau. Pour que ce nombre de noyades diminue, voici trois consignes de sécurité à suivre avant de pratiquer une activité sur un cours d'eau gelé afin de savoir si celui-ci est suffisamment sécuritaire.

OBSERVEZ LA COULEUR DE LA GLACE

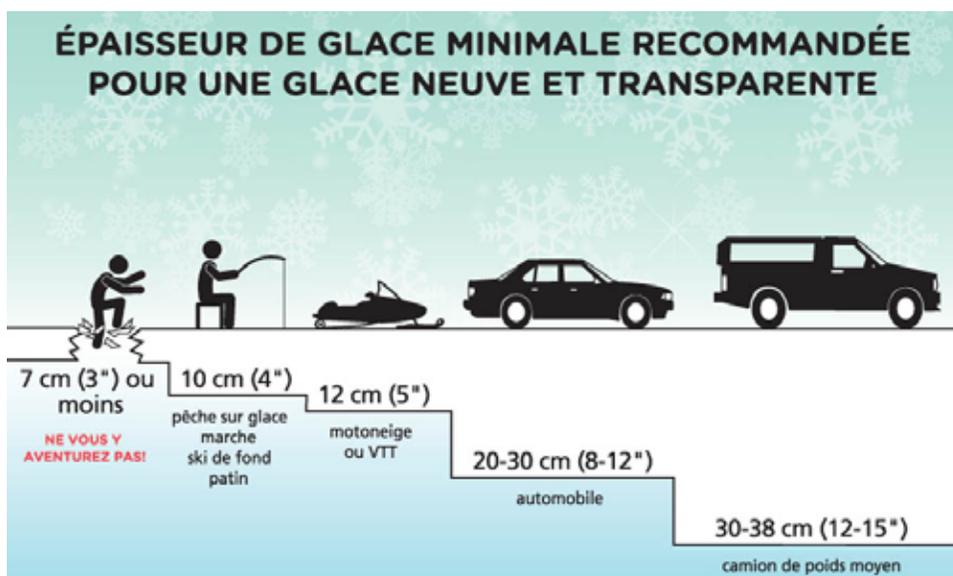
- La glace bleue et transparente est habituellement la plus résistante.
- La glace blanche opaque (glace de neige) contient un pourcentage d'air élevé; sa résistance dépend de sa densité. La glace blanche qui contient peu d'air est presque aussi résistante que la glace bleue.
- La glace grise contient habituellement de l'eau à la suite d'un dégel, et doit être considérée comme dangereuse.

EXAMINEZ L'ENVIRONNEMENT

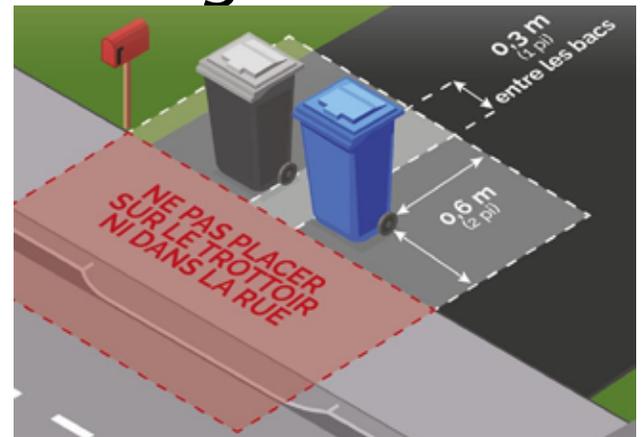
- La taille et la profondeur du plan d'eau influencent la formation de la glace. Plus le lac est profond, plus il prend de temps à geler. La glace qui se trouve près des rivages se forme plus rapidement, et fond également plus rapidement.
- Les courants amincissent le dessous de la glace. La glace des rivières est donc moins solide que celle des lacs à cause de l'action du courant.
- Les obstacles, tels qu'un quai ou une pierre, absorbent la chaleur du soleil. Ils retardent la formation de la glace et en accélèrent la fonte.
- Une température ambiante qui demeure toujours sous 0 degré Celsius entraîne la formation d'une glace plus solide qu'une température qui oscille de part et d'autre du point de congélation.
- La fonte et le regel de la surface de la glace, causés par les variations de température, créent une glace en couches superposées. La glace comporte donc plusieurs failles, ce qui la rend plus vulnérable.
- Le réchauffement par le soleil diminue la solidité de la glace. Celle-ci est habituellement plus solide le matin qu'en fin de journée.
- L'eau qui s'accumule sur la glace à la suite de précipitations affaiblit celle-ci.
- La neige a le même effet qu'une couverture : elle augmente la température de la glace. Une chute de neige qui atteint la moitié de l'épaisseur de la glace peut créer une situation dangereuse.
- Le vent peut produire un certain déplacement d'eau qui en retardera la congélation. De plus, le vent peut déplacer la neige et créer une couverture (voir le point précédent).

EXAMINEZ L'ENVIRONNEMENT

Aucun type de glace n'est sécuritaire à 100%. Vous devez toujours tenir compte de son épaisseur. Mesurez-la en perçant un tout petit trou jusqu'à l'eau, et ce, à différents endroits. Si l'épaisseur de la glace est de 7 centimètres ou moins, ne vous y aventurez pas.



Bacs et déneigement



Un rappel des consignes pour que les opérations de déneigement et de collecte dans votre municipalité se passent bien afin d'éviter de faire du slalom entre les bacs, ce qui alourdit considérablement le travail en plus d'être beaucoup moins efficace.

- ✓ Placer vos bacs à l'intérieur de votre allée;
- ✓ Orienter les roues envers votre résidence et l'ouverture du couvercle face à la rue;
- ✓ Laisser une marge de dégagement autour du bac pour faciliter la collecte.
- ✗ Ne jamais placer les bacs sur le trottoir ou dans la rue!

En plus de nous aider, vous protégez ainsi vos bacs des bris accidentels. C'est donc un geste gagnant-gagnant!

Pour éviter que les matières collent au fond du bac brun de compostage à cause du gel, déposez un morceau de carton ou un journal au fond de ce dernier et évitez d'y déposer des liquides.



Avis aux motoneigistes

Nous désirons vous informer qu'il est strictement interdit de passer sur les propriétés privées pour accéder au lac dont le Manoir du Lac-Delage et le terrain à la tête du lac où il y a plantation des pommiers. De plus, il est dangereux actuellement de circuler sur le lac considérant qu'à plusieurs endroits la glace est très fragile. Soyez vigilant et respectueux des terrains privés svp.



Lac-Delage, le 21 décembre 2020

Chers citoyens, chères citoyennes,

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le budget 2021 de la municipalité. C'est une année relativement standard sans enjeux majeurs, outre cette pandémie qui, espérons-le pour tous, sera chose du passé bientôt. On consolide ce que l'on a et l'on poursuit progressivement nos objectifs d'amélioration de nos infrastructures et de nos services. Pour la prochaine année, nous poursuivrons plusieurs projets qui ont été reportés dû à la pandémie. Dernièrement, nous n'avons pas reçu une bonne nouvelle, notre projet de bâtiment communautaire et d'infrastructures récréatives présenté dans le cadre du Programme PAFIRS n'a pas été retenu. Nous allons donc regarder les possibilités pour déposer ce projet dans le cadre d'un autre programme de subvention afin de réaliser ce beau projet.

Le budget 2021 est équilibré à 1 356 000 \$ correspondant à une hausse de 4,5 %, soit 58 713 \$ de plus que le budget de 2020. Encore cette année, il y a gel du taux de la taxe foncière générale à 0,59 \$ (59 cents du 100 \$ d'évaluation). Le taux de la taxe foncière n'a pas subi de hausse depuis 2016. La subvention obtenue pour la COVID ainsi que les revenus supplémentaires de droit de mutation pour 2020 ont permis de geler les taux pour l'année 2021. Les dépenses incompressibles augmentent d'année en année et le conseil municipal fait tout en son possible pour limiter les augmentations importantes du fardeau fiscal des citoyens, surtout dans le contexte actuel.

Pour ce qui est du taux pour la quote-part MRC/CMQ, une légère augmentation du taux passant de 0,033 \$ (3,3 cents) à 0,036 \$ (3,6 cents) du 100 \$ d'évaluation permet de se rapprocher du coût de la quote-part. L'impact global sur le compte de taxes pour une résidence moyenne de 300 000 \$ est de 9 \$ de plus annuellement que le compte de taxes 2020, soit une augmentation de 0,31%, cette augmentation est minime.

Pour toutes les autres taxes et tarifications, gel pour 2021, aucun changement dans les taux par rapport à 2020. L'important pour le conseil, c'est de continuer à faire des investissements graduels en profitant le plus possible des programmes de subvention. Nous croyons qu'il est possible de réaliser de beaux projets sans trop alourdir le fardeau fiscal de nos citoyens en planifiant nos investissements et en profitant des programmes de subvention qui s'offrent à nous.

Nous sommes à la deuxième année du rôle triennal en 2021. Le rôle passe donc de 105 677 800 \$ à 106 264 900 \$, soit une augmentation de 587 100 \$. Aucune nouvelle résidence en 2020 n'a été portée au rôle en 2020 que des rénovations et/ou des agrandissements. Cette augmentation du rôle génère près de 3 500 \$ de revenus supplémentaires. Pour les prochaines années, la Ville compte sur les développements domiciliaires en cours pour combler son appropriation de surplus accumulé annuel qu'elle doit imputer pour atteindre l'équilibre budgétaire. Ces revenus sont indispensables pour compenser la hausse des dépenses d'opération, qui nécessairement augmentent avec l'inflation d'année en année. Près de 80 % des dépenses du budget sont incompressibles, nous n'avons pas le contrôle de ces dépenses et elles fluctuent au même rythme que l'augmentation générale des prix à la consommation.

La hausse du budget de 58 713 \$ s'explique par l'augmentation des quotes-parts pour la sécurité publique (police et incendie) de plus de 16 000 \$, de l'augmentation de 0,7 % des salaires tel que prévu au contrat de travail (5 200 \$), des frais de financement de 4 200 \$, le budget pour les élections (10 000 \$), la location du camion (+ 6 600 \$), l'augmentation des coûts pour les matières résiduelles (3 500 \$) ainsi que l'augmentation globale des prix de 1% (12 800 \$).

Une affectation du surplus accumulé de 51 485 \$ ainsi que l'affectation du solde de la réserve de 23 487 \$ de la subvention Covid reçu en 2020 sont prévues pour permettre l'équilibre budgétaire. Cependant, si les revenus s'avèrent supérieurs à ceux prévus, cette affectation sera annulée en fin

d'année. D'ailleurs en 2020, une affectation du surplus de 38 009 \$ avait été prévue, mais ne sera pas nécessaire. Donc, les sommes demeurent au surplus accumulé. Dans sa stratégie de redonner le plus possible les surplus accumulés aux citoyens, le conseil a puisé près de 51 000 \$ en 2020 à même son surplus accumulé. Cela évite de s'endetter pour de plus petits projets. De plus, une somme de 82 000 \$ a été puisée à même le fonds de roulement pour l'acquisition de plusieurs dépenses en immobilisation, cela permet d'emprunter sans intérêts pour l'achat de petits investissements. Donc le surplus accumulé estimé au 31 décembre 2020, passe de **327 608 \$ à 162 512 \$**. Beaucoup de dépenses en 2020 ont été payées comptant grâce aux surplus. Cela rejoint la stratégie du conseil d'éviter l'emprunt le plus possible.

VOICI EN RÉSUMÉ LES TAUX ET TARIFICATION POUR 2021 :

- Le taux de la taxe foncière générale demeure à **0,59 \$ (59 cents)** du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux de la taxe pour les immeubles non résidentiels, demeure à **1,462 \$** du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux de la taxe pour les terrains vagues demeure à **0,784 \$** du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux pour le service de police demeure à **0,0487 \$** du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux pour la quote-part MRC passe de **0,033 \$ (3,3 cents)** à **0,036 \$ (3,6 cents)** du 100 \$ d'évaluation ;
- Les tarifications pour une résidence desservie par les services d'aqueduc et d'égout demeurent aux mêmes taux, soit 190 \$ pour les matières résiduelles et 700 \$ pour l'aqueduc et les égouts.

AU CHAPITRE DES IMMOBILISATIONS, IL S'AGIT PLUTÔT D'UNE CONTINUITÉ DE PROJETS DÉJÀ ENTAMÉS, VOICI LES PRINCIPAUX PROJETS PRÉVUS POUR 2021:

- Bâtiment multifonctionnel et aménagements espace parc;
- Projet de drainage urbain (cellules de bio-rétention);
- Modification du point de dosage d'alun aux étangs aérés
- Infrastructures et pavage sur diverses rues dont la rue du Rocher, Avenue du Lac, Du parc.

Nous avons donc une année 2021 assez remplie. Au total, la subvention provenant de la taxe d'accise est de 763 144 \$. Cette contribution permet de réaliser l'ensemble des travaux de réfection des rues ainsi que certaines dépenses en eau potable et d'eaux usées.

En terminant, je voudrais premièrement remercier les employés de la Ville de Lac-Delage, madame Josée Desmeules, directrice générale, madame Mélissa Turmel, adjointe à la direction, monsieur Sydney Lavoie, directeur des travaux publics et monsieur Louis-Philippe Barrette, adjoint au directeur des travaux publics, ils forment une équipe formidable, ils se complètent et se dévouent à leurs tâches pour livrer des services impeccables à la population. Nous avons la chance à la Ville de Lac-Delage d'être « tricoté serré » comme dit l'expression et cela se reflète dans la qualité des services offerts et dans l'ambiance au travail. Le conseil municipal est très fier d'avoir une si belle équipe!

Je remercie également les membres du conseil pour leur présence, leur soutien et surtout leur ouverture et leur passion de faire de leur ville, une ville meilleure à chaque jour. L'équipe est représentative de notre population, dynamique et positive. C'est vraiment encourageant pour un maire de travailler avec une si belle équipe. Merci à vous chers collègues et amis!

BUDGET 2021

Impact sur le compte de taxe résidentiel						
Année 2021						
VALEUR MOYENNE D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE DESSERVIE	TAUX du 100 \$ d'évaluation	200 000 \$	250 000 \$	300 000 \$	350 000 \$	400 000 \$
Charge fiscale moyenne						
Foncière générale	0,5900 \$	1 180 \$	1 475 \$	1 770 \$	2 065 \$	2 360 \$
MRC-CLD	0,0360 \$	72 \$	90 \$	108 \$	126 \$	144 \$
Police	0,0487 \$	97 \$	122 \$	146 \$	170 \$	195 \$
TAUX	0,6747 \$	1 349 \$	1 687 \$	2 024 \$	2 361 \$	2 699 \$
Matières résiduelles	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$
Aqueduc et égout	700 \$	700 \$	700 \$	700 \$	700 \$	700 \$
TOTAL COMPTE DE TAXES 2021		2 239 \$	2 577 \$	2 914 \$	3 251 \$	3 589 \$
TOTAL COMPTE DE TAXES 2020		2 233 \$	2 569 \$	2 905 \$	3 241 \$	3 577 \$
IMPACT SUR LE COMPTE DE TAXE (\$)		6 \$	8 \$	9 \$	11 \$	12 \$
IMPACT SUR LE COMPTE DE TAXE (%)		0,29%	0,29%	0,31%	0,32%	0,34%

Et en terminant, je tiens particulièrement cette année, à remercier tous les bénévoles qui ont vraiment fait la différence dans cette période plutôt difficile. Sans vous, la Ville ne pourrait pas tenir d'aussi grands événements, faire d'aussi belles choses, je vous jure que je suis impressionné de voir toute cette belle générosité de votre temps. Un énorme merci à tous! Vous contribuez à faire de votre ville un milieu de vie de qualité et stimulant.

En mon nom et au nom des membres du conseil municipal, nous vous souhaitons un retour à la vie normale pour tous en 2021.

Nous avons besoin en 2021 de vrais contacts avec notre famille, nos amis, nos collègues de travail, cela nous manque énormément à tous, mais il faut être résilient. Soyez vigilant les uns envers les autres et surtout soyez attentif aux besoins de nos amis, nos membres de notre famille et entre citoyens, pour qu'ensemble on réussisse à s'aider, à sourire et à continuer... malgré tout.

Guy Rochette,
Maire



Toujours présent
pour Lac-Delage

📍 1680 avenue Lapierre | 2^e étage,
bureau 201 Québec (Québec) G3E 0G1

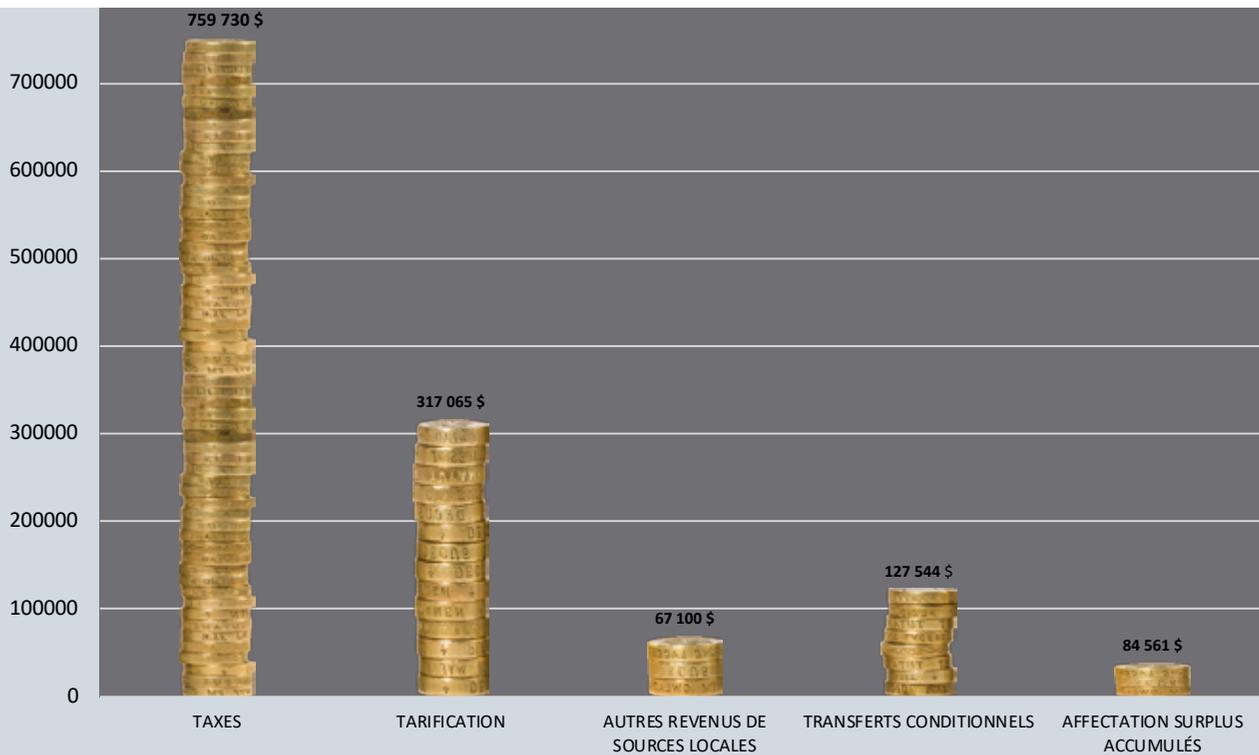
☎ 418 842-3330

✉ sylvain.levesque.chau@assnat.qc.ca

SYLVAIN LÉVESQUE
DÉPUTÉ DE CHAUVÉAU

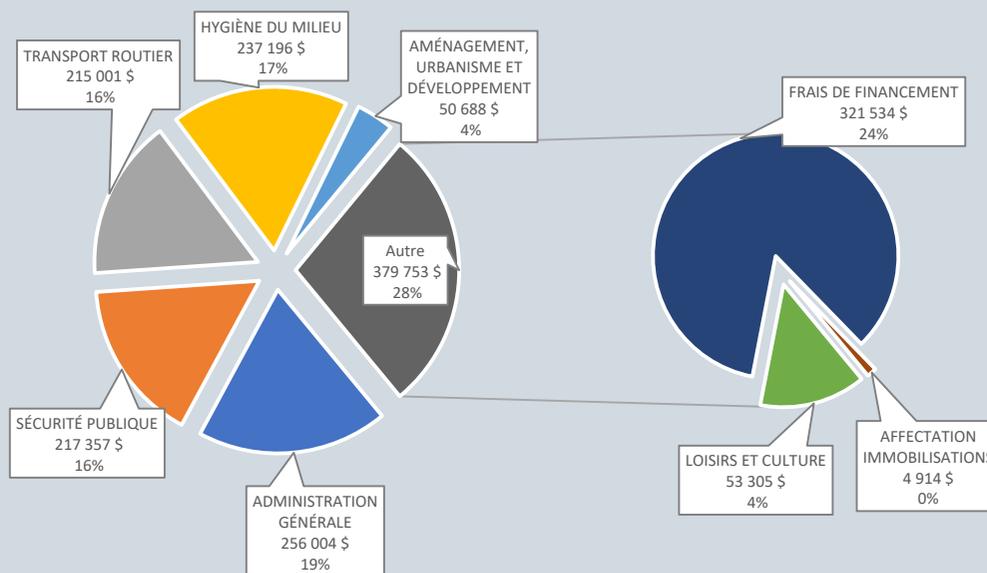
Revenus 2021

REVENUS	BUDGET 2021	%	BUDGET 2020	ÉCART \$	AUG. %
TAXES	759 730 \$	56%	750 269 \$	9 461 \$	1%
TARIFICATION	317 065 \$	23%	316 365 \$	700 \$	0%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	67 100 \$	5%	69 100 \$	-2 000 \$	-3%
TRANSFERTS CONDITIONNELS	127 544 \$	9%	123 544 \$	4 000 \$	3%
AFFECTATION SOLDE SUBVENTION COVID-19	23 487 \$	2%	0 \$	23 487 \$	n/a
AFFECTATION RÉSERVE FOSSES DU ROCHER	9 639 \$	1%	0 \$	9 639 \$	n/a
AFFECTATION SURPLUS ACCUMULÉS	51 435 \$	4%	38 009 \$	13 426 \$	35%
TOTAL DES REVENUS	1 356 000 \$	100%	1 297 287 \$	58 713 \$	5%



Dépenses 2021

DÉPENSES					
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	256 004 \$	19%	240 731 \$	15 273 \$	6%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	217 357 \$	16%	201 092 \$	16 265 \$	8%
TRANSPORT ROUTIER	215 001 \$	16%	209 126 \$	5 875 \$	3%
HYGIÈNE DU MILIEU	237 196 \$	17%	224 415 \$	12 781 \$	6%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	50 688 \$	4%	49 420 \$	1 268 \$	3%
LOISIRS ET CULTURE	53 305 \$	4%	50 258 \$	3 047 \$	6%
FRAIS DE FINANCEMENT	321 534 \$	24%	317 331 \$	4 203 \$	1%
AFFECTATION IMMOBILISATIONS	4 914 \$	0%	4 914 \$	0 \$	0%
TOTAL DES DÉPENSES	1 356 000 \$	100%	1 297 287 \$	58 713 \$	5%



Plan triennal en immobilisations (2019-2020-2021)

VILLE DE LAC-DELAGE				
<i>Plan triennal en immobilisations (2021 à 2023)</i>				
Description du projet	Investissements	2021	2022	2023
BÂTIMENTS MUNICIPAUX				
Bâtiment multifonctionnel + espace parc	400 000 \$	400 000 \$		
Achat de trois petites génératrices pour bureau administratifs	2 300 \$	2 300 \$		
VOIRIE (MATÉRIEL ET VÉHICULES)				
Achat camion usagé	10 000 \$	10 000 \$		
PROTECTION DU LAC ET AMÉNAGEMENT				
Projet de drainage urbain - cellules Bio-rétention	160 000 \$	160 000 \$		
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES				
Modification du point dosage d'alun	100 000 \$	100 000 \$		
Réparation pompe bassin 1	5 000 \$	5 000 \$		
Changer clapet et tuyauterie- station de pompage eaux usées	15 000 \$	15 000 \$		
EAU POTABLE				
Achat 2 pompes doseuses - chlore	15 000 \$	15 000 \$		
Changer conduite du réservoir d'eau potable (des Flancs)	10 000 \$	10 000 \$		
Achat d'une génératrice- station eau potable	50 000 \$		50 000 \$	
INFRASTRUCTURES MUNICIPALES				
Remplacement de lampadaires décoratifs (10) à 5 000 \$/unité	75 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Achat affiches de noms de rues	3 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Infrastructure + pavage - avenue Du Rocher	350 000 \$	350 000 \$		
Changer profilage de la rue Sous-Bois / Du Manoir	25 000 \$	25 000 \$		
Réfection Avenue des Monts (250 pieds) + entrée de la Ville	75 000 \$	75 000 \$		
Réfection rue du Parc	50 000 \$	50 000 \$		
DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE				
Projet Phase II - Du Refuge				
Projet Immeubles des Monts				
URBANISME				
Refonte des règlements d'urbanisme	25 000 \$	12 500 \$	12 500 \$	
PISTE CYCLABLE				
Développement piste cyclable Grande-Ligne				
INFRASTRUCTURES DE LOISIRS ET AMÉNAGEMENT				
Aménagement sentier (tour du Lac)	30 000 \$		30 000 \$	
Aménagement clôture accès au lac	15 000 \$	15 000 \$		
TOTAL	1 415 300 \$	1 270 800 \$	118 500 \$	26 000 \$

Découvrez la différence CST

- ✓ Des moyens **faciles** d'épargner
- ✓ La **flexibilité** de cotiser selon votre budget
- ✓ Vos fonds sont investis de façon à **protéger votre capital** et à réaliser des rendements positifs sur le long terme

Consultants **cst** inc.

Les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études (Plan CST) sont vendus par prospectus uniquement. Les investisseurs devraient lire le prospectus avant de prendre une décision de placement et avant d'obtenir qu'il contient des renseignements détaillés importants. Vous pouvez en obtenir des copies à partir du site www.cst.org. Au Québec, les régimes du Plan CST sont distribués par Consultants CST inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.



Votre représentante
du secteur du Lac Delage :

Martine Langlais

Représentante en plans
de bourses d'études

Tél. : (418) 953-3790

martine.langlais@cstresp.com
www.cstreee.com/2688

CONCOURS LA CARTE DE NOËL RÉGIONALE 2020

Le coup de cœur du public

C'est au terme d'un vote en ligne que le prix coup de cœur de la 20e édition du concours La carte de Noël régionale a été attribué au jeune artiste en herbe de Shannon Isack Langlois. Son œuvre « Geai bleu » a ravi le vote du public parmi les 36 œuvres finalistes.

Mentionnons par ailleurs les œuvres lauréates sont encore en vedette sur le site Internet de la MRC de La Jacques-Cartier.

Tous les détails au www.mrc.jacques-cartier.com/carte-de-Noel-regionale.



Isack Langlois, « Geai bleu », acrylique sur toile. Gagnant du prix coup de cœur, Catégorie Artistes en herbe 8-9 ans

CARNAVAL DE QUÉBEC

Concours Bonhomme prend l'air



Cette année, Bonhomme prend l'air dans le plus grand terrain de jeux de Québec, La Jacques-Cartier!

Courrez la chance de vous évader le temps d'un weekend grâce au Carnaval de Québec et Tourisme Jacques-Cartier.

Participez au concours et vous pourriez gagner un séjour en famille inoubliable à la Station touristique Stoneham ou à la Station Duchesnay.

Détails au www.carnaval.qc.ca/fr/le-carnaval/concours.



Carrossier ProColor



Votre voiture est endommagée ?

Appellez: *Eric Blais*

418 561-0084

**Service d'estimation
à domicile.**

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec

Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!



FAIS LA PAIX AVEC TA LIMITE DE CONSOMMATION

**Internet
illimité**
aux abonnés
2 services
Télévision & Internet



Nouvel avantage à nos membres!

CCAP CABLE.COM
TÉLÉVISION ♦ TÉLÉPHONIE ♦ INTERNET

418.849.7125
www.ccapcable.com |

* Certaines conditions s'appliquent. Pour avoir la consommation Internet illimitée, le membre doit être abonné à l'un des plans Internet ET à l'un des 4 combos de bases de télévision numérique (Base numérique, Franco, Bilingue ou Ultra). La consommation Internet demeure illimitée sans obligation de conserver un service de télévision pour les plans incluant cette option (Epsilon, Oméga ou à l'un ou l'autre des plans commerciaux). Aucun crédit ou diminution de tarif sur les plans incluant déjà la consommation illimitée.